

«Catherine MORIN-DESAILLY - Françoise FERAT - Rejet du rapport d'information sur les rythmes scolaires - « Il faut revenir à l'esprit de la réforme »»

14/05/2014

Catherine MORIN-DESAILLY - Françoise FERAT - Rejet du rapport d'information sur les rythmes scolaires - « Il faut revenir à l'esprit de la réforme »

Le rapport final de la mission commune d'information du Sénat sur les rythmes scolaires n'a pas été adopté.

Pour Catherine Morin-Desailly, sénatrice de la Seine-Maritime et Françoise Férat, sénatrice de la Marne, membres de cette mission commune d'information « Si ce rapport comportait des analyses justes, les propositions retenues par la rapporteure PS étaient insuffisantes. »

Les deux sénatrices centristes indiquent avoir recueilli dans leurs départements respectifs de nombreux témoignages de maires, notamment ceux nouvellement élus, démunis et inquiets à l'idée de la rentrée prochaine.

Elles pointent du doigt un défaut de méthode : « *La précipitation a été mauvaise conseillère et le deuxième décret n'était pas une bonne idée. Il faut revenir à l'esprit de la réforme.* »

« *Avec tous ces rafistolages, on s'éloigne de l'idée initiale qui était de répondre au problème de l'échec scolaire et on perd de vue la priorité qui est celle de l'intérêt de l'enfant. On organise le désœuvrement collectif.* » déplorent-elles. « *Si la question était celle de l'échec scolaire, il ne fallait pas dissocier cette réforme de la loi sur la refondation de l'école.* »

Catherine Morin-Desailly et Françoise Férat s'inquiètent également du regroupement des activités « *qui permettrait de finir la semaine le vendredi midi. Si cela peut être profitable à certains parents et aux enseignants, est-ce bien vraiment l'intérêt de l'enfant ?* » s'interrogent-elles.

Les deux sénatrices centristes réitèrent donc leurs demandes de longue date de différer la généralisation de la réforme, de faire de la prochaine année scolaire une année d'expérimentation, de faire l'évaluation de celle qui s'achève et de passer par la loi avant toute nouvelle mise en œuvre.

Enfin, Catherine Morin-Desailly et Françoise Férat, conscientes des difficultés financières que rencontrent les élus locaux, demandent à ce que les aides aux collectivités soient pérennisées.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)